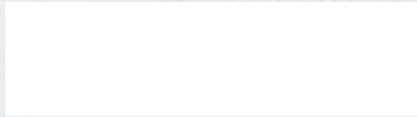




3



46220 PRAYSSAC

Prayssac, le [redacted] 2018

Objet : Compteurs Communicants Linky

Madame,

Pour faire suite au courrier que vous m'avez adressé relatant votre inquiétude concernant l'installation imminente des compteurs communicants « Linky » sur la commune de Prayssac, je reviens vers vous, comme je m'y étais engagée, après prise de renseignements de manière plus approfondie auprès des principaux interlocuteurs.

Ainsi, j'ai pu rencontrer différents acteurs concernés et aussi me rapprocher de collègues élus afin d'approfondir le sujet et appréhender la façon dont la municipalité peut au mieux vous accompagner et ceci dans le respect strict de la loi.

Cette phase de réflexion m'a conduite à prendre la décision, après avoir soumis cette proposition au conseil municipal, d'écrire à ENEDIS afin, notamment, de les solliciter fortement à dispenser plus d'informations, de transparence et de pédagogie. Je vous joins pour information le courrier que j'ai adressé à ENEDIS ainsi que leur réponse.

Je vous informe également que, suite à mes sollicitations, ENEDIS tiendra des permanences à la mairie de Prayssac aux dates suivantes :

- Vendredi 08 juin 2018
- Vendredi 15 juin 2018

Par ailleurs, pour ceux qui en feront la demande, j'ai mandaté l'équipe du CCAS de la commune pour accompagner les personnes isolées, fragiles et sensibles afin de les rassurer sur le bon déroulement des entretiens avec les services d'ENEDIS.

Au-delà de l'information obligatoire au préalable de la pose d'un compteur communicant, je vous confirme que l'usager peut exercer son droit de refus qu'il soit propriétaire ou locataire. Ainsi, soyez assuré que je resterai vigilante sur le déroulement de ces installations : l'opérateur chargé de la pose des compteurs linky doit garantir aux usagers la liberté d'exercer leur choix à titre individuel et sans pression pour refuser ou

accepter l'accès à leur logement ou propriété, refuser ou accepter la pose d'un tel compteurs, refuser ou accepter que les données collectées par le compteur soient transmises à des tiers commerciaux de l'opérateur.

Sensible à vos préoccupations mais contrainte par les moyens réglementaires à ma disposition, je tiens à vous assurer que je reste toujours à votre écoute,

Je vous prie d'agréer, Madame, mes sincères salutations.

Madame le Maire

Fabienne SIGAUD

